

Le mot du président

FAIRE SA PART



Le Dr Louis Dubé

Il y a quelques mois, mon Mot du président s'intitulait *À toute vapeur*. Eh bien, ne croyez surtout pas que le rythme a ralenti depuis. Le mois d'avril s'avère un très bon exemple du train d'enfer auquel doivent se plier les gens qui travaillent au sein de l'ADC. Non seulement nous devons nous assurer du succès de l'assemblée générale annuelle (AGA), mais aussi coordonner un ensemble d'activités reliées au Mois national de la santé buccodentaire (MNSB).

Comme thème cette année, l'ADC a choisi le concept de la dent en forme d'iceberg. Ce concept est une façon très efficace de démontrer que les apparences sont parfois trompeuses. Lorsque j'ai vu l'ébauche pour la première fois, j'ai immédiatement saisi le génie du concept.

Souvent une image vaut mille mots, et je suis convaincu que la population en général fera facilement le lien entre l'image de «l'iceberg» et le besoin de consulter régulièrement son dentiste pour éviter de fâcheuses surprises.

Surveillez donc votre boîte aux lettres afin de prendre connaissance des informations qui seront communiquées à la population lors de la campagne médiatique. En étant informés, vous pourrez répondre adéquatement aux questions posées par vos patients.

N'hésitez pas non plus à vous impliquer ou à participer à des projets mis sur pied par vos organismes provinciaux ou vos sociétés dentaires lors du MNSB. On sous-estime souvent le pouvoir d'initiatives comme celles de passer quelques heures avec des membres de son équipe ou d'autres dentistes de sa région, de distribuer des feuillets d'information dans un centre commercial ou de répondre tout simplement à des questions posées par des individus. Qui sait? Vous y gagnerez peut-être de nouveaux patients. Ça vaut bien des annonces dans les Pages Jaunes.

Le mois d'avril est aussi le temps où vos représentants siégeront à la deuxième AGA de l'ADC, en vertu de sa nouvelle structure. Nous ferons le point sur les activités et les projets à venir. La journée de l'AGA débutera avec une séance interactive sur le devenir de la profession dentaire et de la dentisterie organisée dans 10 ans. L'information qui y sera recueillie servira de première étape à la création d'un nouveau plan stratégique pour l'ADC. Lors de l'AGA, les membres votants représentant les diverses organisations vaqueront aux affaires quotidiennes de l'Association et éliront un président de l'assemblée générale, un vice-président et 3 membres du conseil d'administration. Le conseil veillera à ce que vos intérêts et ceux de l'ADC soient défendus.

Également à l'ordre du jour se trouve un forum stratégique sur les régimes de soins dentaires, qui réunira tous les

intervenants de l'ADC. L'efficacité accrue des régimes de soins dentaires et d'autres sujets connexes seront abordés par un groupe très varié, dont l'objectif sera de mieux percevoir les nombreux points de vue sur cette question importante. Bien que chaque organisme soit libre d'adopter ses propres règles de conduite ou prises de position, une telle initiative commune permettra à nos membres de trouver un terrain d'entente, tout en respectant les préoccupations des autres. Nous pourrions ainsi veiller à ce que nos patients continuent de profiter des meilleurs soins dentaires qui soient au monde.

Je vous recommande donc de suivre de près le compte rendu de ces réunions qui vous sera communiqué dans les prochaines semaines. Bien sûr, le site Web de l'ADC demeure l'endroit privilégié pour s'informer sur la dentisterie canadienne en général. En plus, en étant membres de l'ADC, nous avons accès à de nombreux autres renseignements – que ce soit des renseignements de nature technique, scientifique ou politique – qui nous permettent de rester à l'avant-garde.

Comme vous pouvez le constater, l'ADC, en collaboration avec ses partenaires, remplit en votre nom sa mission avec grandeur. Je tiens à remercier tous les dentistes membres de l'ADC qui nous appuient chaque année. Si vous n'avez pas encore joint nos rangs, faites le donc dès maintenant. Trop de dentistes profitent encore des avantages de l'ADC sans en être membres. Si vous en connaissez certains, pourquoi ne pas leur en glisser un mot et leur dire que c'est vous qui payez pour qu'ils bénéficient de la valeur de l'ADC?

À la prochaine!

Louis Dubé, DMD
president@cda-adc.ca